



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2017

Personnes absentes excusées : M. GUINOT Thierry – M. POISSON Julien

Personnes absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme DUMONT Sandrine à Mme BONIN Irène  
Mme LETOURNEAU Béatrice à Mme ROBERT Ghyslaine  
M. COMMARET Gilles à M. GUIMIOT Bernard

### I - AFFAIRES COMMUNES AVEC LE C.C.A.S.

. **Ouverture de la pêche au plan d'eau** : L'ouverture de la pêche à la truite sur l'étang communal aura lieu le samedi 18 mars 2017 à 08h00 et se déroulera comme les années précédentes. 90 kgs de truites, 30 kg de brochets et 140 kg de gardons seront réintroduits. L'ouverture de la pêche au carnassier est repoussée au samedi 15 avril 2017. La vente des cartes de pêche aura lieu cette année en mairie les samedis 25/02/2017 et 04/03/2017 de 10h à 12h (bureau des adjoints) et ensuite sur rendez-vous. Les tarifs demeurent inchangés.

. **Repas des Anciens** : Il aura lieu le samedi 07/10/2017 ; l'équipe organisatrice a été mise en place.

### II – APPROBATION DES COMPTES RENDUS DE REUNIONS DU 14/12 ET DU 19/12/2016

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

### III - DELIBERATIONS

1) **Vente de terrain** : Suite à sa demande, le conseil municipal décide de vendre à M. J.G. GUILLET, domicilié 2 chemin du Vernay Morin à l'Abergement Sainte Colombe, la parcelle cadastrée Section A-105, d'une contenance de 1 ha 31 a et 32 ca au prix convenu entre les deux parties, tous les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur. Le conseil donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires et signer l'acte.

2) **Frais de scolarité** : Un enfant de la commune de l'Abergement Sainte Colombe a fréquenté une école à CHALON SUR SAONE au cours de l'année scolaire 2015/2016 dont les frais de fonctionnement s'élèvent à 156 €. Après débat, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le conseil municipal est favorable à la participation aux frais de fonctionnement, soit la somme de 156 €.

3) **Contrat Unique d'Insertion** : Le contrat CUI sur poste d'ATSEM, à l'école maternelle, arrive à échéance le 28/02/2017 et ne peut être renouvelable, l'agent en poste ayant effectué la durée maximum pour ce type de statut.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention est favorable à l'embauche d'une nouvelle personne pour une durée d'un an, dans le cadre d'un CUI, en tant qu'aide maternelle, à compter du 01/03/2017.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à ce recrutement.

4) **Programmation travaux ONF**

Vu la programmation annuelle de travaux pour l'année 2017 proposée par les services de l'ONF en date du 06 janvier 2017 (travaux de cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée parcelle N° 12). Le conseil municipal, à l'unanimité, donne délégation à M. le Maire pour la signature du devis d'un montant de 360 € H.T. et conventions correspondantes.

5) **Devis pompes funèbres Nosjean** :

Dans le cadre du transfert des urnes des défunts de l'ancien columbarium au nouveau columbarium au sein du cimetière de l'Abergement Sainte Colombe, il convient de remplacer les plaques indiquant les nom/prénom des défunts ainsi que les dates de naissance et de décès. Ce transfert relevant d'une volonté de la municipalité, le remplacement des plaques lui incombe.

Monsieur le Maire présente le devis des Pompes Funèbres Nosjean de l'Abergement Sainte pour la fourniture de ces plaques qui s'élève à 1 447,39 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le devis.

### IV – COMPTES-RENDUS DE REUNIONS :

1) **Communauté de communes** : La première assemblée a permis d'élire le président et les vices-président(e)s.

Les représentants au sein du SICED sont maintenus, la nouvelle communauté de communes adhérant à la fois au SICED et au SIREN.

2) **Commission Sécurité routière** : La commission travaille sur des ébauches concernant le réaménagement du parking de l'école maternelle, et réfléchit sur les leviers d'action possible sur la vitesse des véhicules dans la commune.

- 3) **Commission Bâtiments:** En attendant l'élaboration du budget investissements, la commission a listé les travaux relevant de l'accessibilité des PMR aux bâtiments publics dans le cadre de l'agenda de l'AdAP signé avec la Sous-Préfecture. Le deuxième point des projets concerne l'extension de mairie : des études de sols et de topographie seront réalisées en début d'année.
- 4) **Commission Assainissement :** La commission prévoit une matinée de visite de l'ouvrage du lit de roseaux, et discute de la mise en place d'une journée « commune propre ».

#### **V – INFORMATIONS DIVERSES :**

- 1) **Accueil des nouveaux arrivants :** La date est fixée cette année au vendredi 10 mars 2017, et cette soirée se déroulera selon les modalités habituelles.
- 2) **Personnel communal :** Une personne a été recrutée pour compléter l'équipe des encadrantes des NAP à partir de la rentrée de janvier.
- 3) **Free mobile :** Voir cadre infos diverses.
- 4) **Vidéoprojecteur :** Le matériel de vidéoprojection interactive a été installé à l'école élémentaire ; il reste à paramétrer l'appareil et affiner les réglages pour valider la fonction interactive, la fonction de vidéoprojection simple étant déjà opérationnelle.
- 5) **Demande :** Le conseil se prononce favorablement à une demande d'emplacement pour un camion de vente de fruits et légumes bio.

## **INFOS DIVERSES**

### **MANIFESTATIONS A VENIR**

- **Dimanche 29 janvier 2017 :** Après-midi musical organisé au profit de l'association « *Soutenons Adrian* » à 14h30. Entrée 8 €. Claudius chante Ferrat, Brassens... et Quintet vocal (chants A Cappella)
- **Dimanche 19 février 2017 à partir de 12h00 :** Repas dansant UNC  
(Inscription le 05 février 2017 de 10h00 à 12h00 au café-boulangerie Gaudillère)

### **PERMANENCE FREE MOBILE**

Dans le cadre du projet d'installation d'un relais de téléphonie mobile au stade de foot, FREE Mobile tiendra une **permanence en mairie : Mercredi 1<sup>er</sup> février 2017 de 17h00 à 20h00**, salle du conseil municipal, pour répondre aux questions des habitants de l'Abergement Sainte Colombe. Chaque personne sera reçue individuellement, par ordre d'arrivée

### **VENTE DES CARTES DE PECHE 2017 ETANG COMMUNAL**

**En mairie, bureau des adjoints :**

**Samedi 25 février 2017 et samedi 04 mars 2017,  
de 10h00 à 12h00.**

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

### **FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE**

**Le secrétariat de mairie sera fermé Mercredi 1<sup>er</sup> février 2017.**

En cas d'urgence, s'adresser à M. le Maire ou à l'un(e) de ses adjoint(e)s.

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Tous les jeunes français et françaises nés en 2001 sont tenus de se faire recenser en Mairie de leur domicile et ce, entre la date anniversaire de leur 16 ans et les trois mois qui suivent.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement leur sera délivrée.